

## PROMULGATION

### RÈGLEMENTS RCA24 09003 ET RCA24 09008

**AVIS** est donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2024, les règlements suivants :

**RCA24 09003** | Règlement sur la taxe relative aux services (Exercice financier 2025) (dossier 1243247001);

**RCA24 09008** | Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2025 (dossier 1245486018).

Ces règlements entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sont déposés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse [montreal.ca/reglements-municipaux/](http://montreal.ca/reglements-municipaux/).

**FAIT** à Montréal, le 13 décembre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert